

Montréal, le 7 février 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>c</sup> Hugo Sigouin-Plasse  
Chef de service, Réglementation et litiges - Affaires juridiques  
Énergir s.e.c.  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet: Demande concernant la mise en place de mesures relatives à  
l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier R-4008-2017  
Approbation des caractéristiques de trois contrats**

---

Maître,

Vous trouverez ci-joint, sous format crypté, la version **confidentielle** de la demande de renseignements n<sup>o</sup> 22 que la Régie de l'énergie transmet à Énergir dans le cadre du dossier susmentionné. La version caviardée de cette demande de renseignements sera déposée sous peu au SDÉ.

Conformément à la décision D-2022-007, les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 22 février 2022 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl

p. j.